FRC.1.1063

Case
FRC
13802

OBSERVATIONS

SUR

LES FINANCES

ET

LES FACTIONS,

Considérées comme causes de la chute du crédit public et de la misère du peuple.

PAR J. CH. BAILLEUL,

Député au corps législatif, par le département de la Seine-Inférieure, membre du conseil des 500.

Principiis obsta.

DE L'IMPRIMERIE D'ANT. BAILLEUL,
RUE GRANGE BATELIÈRE, N°. 3.

THE NEWBERRY
LIBRARY

OBSERVATIONS

SUR

LES FINANCES

ET

LES FACTIONS

Considérées comme causes de la chute du crédit public et de la misère du peuple.

Principiis obsta.

On répète souvent que les sottises des pères sont perdues pour les enfans. Je vais plus loin : je soutiens que les enfans ne savent pas même profiter de leurs propres sottises. Ce qui se passe la dixième année de la révolution, l'an 7 de la république, en est une preuve trop convaincante. Il semble que nous soyons obligés de recommencer périodiquement le même cours de folies. On n'est pas plus fixé aujourd'hui qu'on ne l'était lors des premiers évènemens, ni sur les hommes, ni sur les choses. On reproduit avec la même confiance, la même intrépidité, des

idées démontrées funestes, et par les faits, et par la raison. La prévention n'en est pas moins empressée à les accueillir; et si les citoyens partageaient l'incandescence de certaines têtes qui ont cependant de l'influence sur les affaires publiques, les feux de la plus horrible discorde embraseraient toutes les parties de l'état: il n'y pas une rue, pas une place publique, pas un champ qui ne fût le théâtre de sanglans combats.

Est-ce le bien public qui anime ces furieux? que veulent-ils? ont-ils des vues criminelles? ne sont-ils qu'insensés? où conduisent leurs prétentions? peut-on leur assigner un but? jusqu'à quel point sont-ils secondés par la défiance, la jalousie, l'ambition, la lâcheté? sont-ils habiles à tirer parti des évènemens ou des fautes de ceux qu'ils attaquent?

Le caractère des évènemens politiques est d'avoir toujours leur cause ou leur prétexte dans les objets qui touchent de plus près aux intérêts et à l'existence de chaque individu. La malignité humaine, le penchant à croire tout ce que l'on peut imaginer contre ceux qui sont revêtus de l'autorité, aident parfaitement les séditieux, et il y a

des circonstances heureuses pour eux, qui les mettent à même d'exciter à la fois plusieurs passions également très-actives.

Mais de toutes les parties de l'administration, aucune n'offre une matière de sédition plus abondante que les finances, parce que: 1°. on ne paie l'impôt qu'avec répugnance; 2°. parce qu'on est toujours porté à soupçonner ceux qui ont médiatement ou immédiatement le maniement des deniers publics; 3°. parce que dans le mouvement d'une vaste machine, telle que l'administration de 30 millions d'individus, il y a toujours quelques abus; 4°. parce que dans notre situation, surtout à la suite d'une grande révolution et d'une guerre qui a mis sur pied toute l'Europe, ils sont beaucoup plus grands et beaucoup plus multipliés; de manière que les brouillons, les séditieux ont là un arsenal inépuisable, et les armes qu'ils en tirent sont d'autant plus redoutables, qu'au fond ils ont plus ou moins raison. Appuyés de quelques faits généralement connus, ils n'ont pas plus le mérite de la découverte que de la révélation; mais l'exagération qu'ils prêtent à tout, le moment qu'ils saisissent, donnent à leurs discours une apparence de courage

et de dévouement qui séduit la multitude. Le *scandale* (1) qu'ils font étourdit sur le véritable but qu'ils se proposent. Une fois la haine, l'exaspération à leur comble, il n'y a plus d'absurdités, plus de calomnies qu'ils ne parviennent à faire goûter. Les hommes irréfléchis, qui se sont laissés aller à ce torrent, ne pardonneraient même pas à celui qui voudrait les détromper (2). D'ail-

(1) Autant qu'il m'en souvient, Marat disait souvent, quand il voulait pervertir l'opinion, exciter des haines et arriver enfin à la chute de ses 300 mille têtes : — Il faut un grand scandale ; c'est-à-dire, il faut crier, tapager, épouvanter par le bruit, afin de vaincre par la peur et par la lassitude.

(2) Les hommes ne se défient pas assez de ce sentiment, et ceux qui veulent les diriger n'en connaissent pas assez l'empire. Quand les hommes se sont coëffés d'une idée qui a mis leurs passions en mouvement, c'est, pour ainsi dire, en l'exagérant jusqu'à l'invraisemblance que vous pouvez les faire revenir, mais non en les contrariant. Cela me rappelle qu'un de mes amis, revenant des environs de Paris, le 12 vendémiaire, s'en fut à la section le Pelletier. Là, un orateur monta à la tribune et chercha à faire entendre qu'il était on ne peut plus pressant de se mettre sur un pied de défense respectable, que déjà des milliers de soldats occupaient les Champs-Elysées. Le citoyen prit aussi-tôt la parole, dit qu'il venait de

leurs on tourne contre le bon citoyen le silence qu'il avait gardé. Car les factions sont la garantie de tous les abus ; l'homme sage se tait, lorsqu'il sait que ses paroles peuvent devenir dans la bouche du méchant un instrument de dommage.

Quelques abus seulement suffiraient pour donner de grands avantages à l'esprit de sédition : mais quel effrayant parti ne peut-il pas tirer d'une situation universellement pénible, si, calculant combien les hommes réfléchissent peu, et combien en général ils sont incapables de faire toutes les distinctions, d'observer toutes les nuances qui conduisent à la vérité ; si, dis-je, il rapporte à une cause unique ce qui résulte de mille causes diverses, au premier rang desquelles

---

traverser les Champs-Elysées, qu'il y régnait un silence profond, et qu'il n'y avait pas un *chat*. Il fut hué, conspué, obligé de quitter la place. C'est qu'on ne voulait pas seulement se défendre, on voulait attaquer, et l'on voyait avec indignation l'indiscrétion d'un mal-adroit qui venait refroidir l'enthousiasme que pouvait faire naître une fausse alerte. Il en est de même de nos crieurs aux dilapidations, ainsi que je le ferai voir en son lieu.

il faut compter ce même esprit de sédition qui crie et qui accuse.

C'est par l'espoir du *bien* ou du *mieux* qu'on fait des révolutions. Or, quand toute la société éprouve un mal-aise général, combien n'est-il pas facile de l'agiter? Et comme le bien et le mal-aise sont essentiellement liés aux finances et qu'elles sont l'ame et le ressort des corps politiques, c'est presque toujours par les finances qu'arrivent les bouleversemens intérieurs. Supposez toutes les parties de la législation aussi parfaites que possible, si les finances sont en mauvais état, il y aura mécontentement parmi le peuple, par conséquent moyen de sédition. Supposez une législation mauvaise, et les finances bien administrées, il y aura bonheur et bon ordre.

Il est encore à remarquer que, lors de l'existence des factions, chacun de ceux qui en font partie peut nuire selon ses facultés. Les uns, éclairés et connaissant l'importance d'une bonne administration en finances, paralysent la recette et privent le trésor de toutes ressources; les autres, ignorans, en savent toujours assez pour crier aux *abus*, *à la dilapidation*.

Les finances doivent donc fixer particulièrement l'attention des bons citoyens, parce que, d'abord, le bonheur des peuples et la sécurité de ceux qui les gouvernent, en dépendent ; et en second lieu, parce que le moindre désordre est on ne peut plus favorable aux factions.

Ces réflexions m'ont sans cesse occupé, depuis que nous avons renoncé au papier-monnaie. Tant qu'il a duré, les finances n'étaient pas difficiles à concevoir. On faisait des assignats d'une main, on les donnait de l'autre. On faisait de grandes sottises, on les payait, ou on confisquait. On payait des impôts, on en payait peu, ou on n'en payait pas ; cela était fort indifférent. Le commerce allait comme il pouvait : un mouvement d'affaires, qui avait plus l'air d'une farce de carnaval que du résultat d'un ordre combiné, en tenait lieu. Tout était cependant paralysé ; on était plein d'assignats et de misère. On pouvait acheter une terre, une maison, une cargaison de matières quelconques, et l'on pleurait pour avoir une once de pain. Il est évident qu'on ne vit jamais plus de mal-adresse, plus d'ignorance dans le gouvernement, indépendamment de l'atrocité

qui en était le caractère. Je sais qu'on fait deux époques, et que l'on ne compte une grande dépréciation qu'à la fin de l'an 2 et en l'an 3, et même le parti qui n'ose avouer MARAT, mais qui le porte au fond du cœur, se prévaut de cette différence. Ce parti a tort de croire ceux qui gouvernaient en 93 plus habiles; ils n'avaient sur les derniers qu'un avantage, LEUR GUILLOTINE; et en cela, comme en tout le reste, leurs crimes ont eu un double effet également désastreux. La guillotine les dispensa d'avoir, dès le commencement, recours aux véritables principes d'administration; et quand ils furent renversés, tous les moyens étaient faibles, en comparaison d'une guillotine permanente, qui avait des échos sur tous les points de la république.

Dès que nous en fûmes *réduits* au numéraire, tous les maux se firent sentir à-la-fois. Les opérations auxquelles on avait été forcé pour subvenir aux besoins du gouvernement et pour se débarrasser d'un papier auquel rien ne pouvait plus faire face, ou dont la valeur idéale absorbait des valeurs trop réelles, avaient bouleversé toutes les fortunes et avaient jeté la plus grande défiance

parmi les citoyens. Le commerce était privé de cette ressource féconde, fondée sur la confiance qui, en multipliant à l'infini les signes fictifs, facilite d'autant toutes les opérations, tous les échanges. Le prix de la main-d'œuvre et de presque toutes les matières, était au moins doublé. Nos relations à l'extérieur étaient nulles ou ruineuses. On avait perdu l'habitude de payer l'impôt. Les idées sur cette partie portaient le caractère de délire des tems révolutionnaires. La facilité de payer en assignats avait décuplé toutes les dépenses, la science d'une bonne administration s'était, pour ainsi dire, perdue dans le cahos de tant de désordres. Les dépenses de l'an 4 furent énormes; celles de l'an 5 furent estimées devoir s'élever à 2,400,000,000; mais comme, ni en l'an 4 ni en l'an 5, on ne put, par aucun moyen, obtenir des sommes aussi fortes, on imagina des arriérés, mesure terrible dont les suites se feront encore sentir long-tems.

Lorsqu'on se porte à de telles extrémités, il faudrait avoir en caisse, pour l'avenir, l'argent nécessaire pour subvenir à tous les besoins, à fur et mesure qu'ils se présentent: on n'aurait à se reprocher qu'une injustice; mais lors-

que la gêne et l'embarras sont les mêmes, que l'on juge alors au prix de quels sacrifices on peut venir au secours d'un gouvernement qui fait un pareil aveu de son impuissance.

C'est ainsi qu'en remontant aux premières causes, on peut réellement se rendre compte de notre situation. Je n'examinerai pas toutes les causes de détail qui ont concouru à notre discrédit, elles sont faciles à saisir.

Les lois des 9 vendémiaire et 24 frimaire achevèrent de porter par-tout le découragement. Les affaires devinrent plus gênées que jamais ; l'on a cru que cette gêne avait résulté de l'événement de fructidor. Un grand événement fait nécessairement éprouver une secousse violente au corps politique ; n'y eût-il que le premier moment d'étonnement, il suffirait pour tenir un instant en suspens les esprits, et par conséquent les affaires ; mais les lois des 9 vendémiaire et 24 frimaire ont laissé des traces profondes qu'il est essentiel de ne pas se dissimuler.

Les maux allaient toujours croissant, et cependant l'état des dépenses pour l'an 7 fut encore diminué : mais il s'en fallut d'une somme quelconque que les recettes ne pus-

sent s'élever au niveau des dépenses. Il en avait été de même pour l'an 6.

L'état des dépenses pour l'an 6 présenta une grande amélioration, puisqu'il ne monta qu'à 616 millions, et qu'il donnait sur l'an 5 un mieux de 1,800 millions. Les dépenses de l'an 7 ont offert encore une amélioration de 16 millions. Je dois remarquer que les recettes annuelles de l'ancien régime étaient de 585 millions, et que sa dépense, en y ajoutant les emprunts faits dans les dix dernières années de son existence, pouvaient être, année commune, de 900 millions, et cela en tems de paix.

Je conviens que le ministre des finances aurait pu mieux calculer, lorsqu'il nous proposa des aperçus de recette : n'eût-il évité par-là que les reproches de versatilité dont on s'est prévalu, c'aurait été un bien. Ce premier vide dans les recettes dut produire un très-mauvais effet sur ceux qui traitaient directement ou indirectement avec le gouvernement : ajoutez à cela un mauvais système d'administration qui ouvre la porte à tous les abus, et appelle tous les genres de corruption, mais que l'on ne peut corriger qu'avec des recettes au pair de la dépense, et l'on pourra se rendre

compte de la double cause de notre détresse.

La commission des finances, dont j'étais membre, avait senti tous ces maux et voulait y remédier. Elle examina, dans un premier rapport, quels étaient les moyens sûrs de restauration : elle les trouva invariablement fixés dans le crédit.

Elle voulut, en conséquence, former une masse imposante de revenus. Tout le monde sait quels obstacles elle rencontra. On n'est point d'accord, dans le corps législatif, sur les principes relatifs aux contributions. Il en est qui penchent encore pour le système des économistes. Les autres, tout en admettant des impôts indirects, rejettent, sous divers prétextes, tous ceux qu'on leur présente. Ils ne sentent pas qu'entre le système des économistes et les vexations de l'ancien régime, il est un milieu qu'il faudrait saisir, sans quoi il sera impossible de subvenir jamais aux dépenses publiques et de maintenir l'équilibre entre les trois branches nourricières de la société, l'agriculture, l'industrie et le commerce.

La commission savait qu'il y avait de très-grandes réformes à faire dans les dépenses; mais elle était frappée d'une réflexion qui est

juste : c'est que des réformes à faire peuvent donner des espérances; mais des espérances ne fondent pas un crédit, et comme les dépenses sont de tous les jours, qu'elles se succèdent sans interruption, qu'arrive-t-il, surtout si l'on traite après deux arriérés? Que du moment que vous ne montrez pas une surface d'impôts satisfaisante, vous traitez d'une manière onéreuse. C'est déja autant de pris sur l'année, et une augmentation réelle de dépense. On ne pouvait donc pas, comme l'a fait la dernière commission, proposer des économies possibles, comme *moyen de finances*, parce qu'encore une fois, on n'opère pas sur des économies à faire, mais sur des rentrées certaines, à des époques fixes.

A cette occasion, je rappellerai une idée que j'avais plusieurs fois mise en avant. Je gémissais, comme tous les bons citoyens, sur une foule d'abus qui venaient chaque jour à ma connaissance. J'aurais voulu qu'on les eût déracinés tous à-la-fois. Je m'indignais de l'impuissance où je voyais chacun isolément, de pouvoir faire aucun bien à cet égard. Cette impatience que j'éprouvais, en voyant quel mal faisait à la république une foule d'agens infidèles, me conduisit à exa-

miner de plus près comment enfin on pourrait arrêter ce torrent de corruption. Je reconnus qu'on peut bien améliorer insensiblement un système de recettes, rendre peu-à-peu une répartition plus équitable; mais quand, après un bouleversement, un grand désordre, vous voulez régulariser toutes les parties de l'administration, la soumettre aux règles d'une sévère économie, vous ne le pouvez que par un seul coup; il faut que toutes les mesures soient prises à-la-fois. Il y a plus : il faut une unité d'action, une force suprême pour y parvenir. Je m'étais encore bien plus pénétré de ces idées, en voyant la marche qu'avait suivie Sulli, lorsqu'il fut mis à la tête des finances. J'avais de plus remarqué que tant qu'il avait travaillé avec le conseil, ses vues et ses talens avaient été à-peu-près sans effet; et observez que jamais circonstances ne se ressemblèrent autant. On sortait des guerres civiles; il y avait encore une guerre extérieure, et la misère était grande. Le trésor était vide. On n'existait que par de mauvaises négociations. Les abus, les déprédations, les vols étaient en raison de la misère, comme cela arrive toujours. Il n'y avait plus de richesses que chez quelques

financiers qui, abusant de la détresse où se trouvait le gouvernement, traitaient chaque jour à des conditions plus ruineuses. Sully déploya toute l'autorité qu'avait remise entre ses mains la faveur dont il jouissait. Il y joignit une probité sévère et un travail infatigable. En peu de tems les affaires changèrent de face.

Chez nous, la division des pouvoirs, indispensable pour le maintien de la liberté, est cependant momentanément une des causes qui rendent les réformes plus difficiles. La nouveauté même de leur établissement en est une autre. Il n'y a pas jusqu'aux bureaux des ministres qui n'exercent un empire. Ils sont pour la plupart plus âgés que le ministère et abusent probablement des droits de la vieillesse. La volonté de chaque employé, la volonté de chaque chef de bureau, de chaque chef de division; la volonté de chaque ministre; les circonstances que chacun montre comme il lui plaît; l'incertitude nécessaire du directoire au milieu de tant de réclamations et de dénégations; les lenteurs d'un corps législatif: il n'en faut certes pas tant pour que des abus se perpétuent jusqu'à la fin des siècles.

Comment neutraliser tant de résistances ? Comment tout coordonner à un plan déterminé qui, dans son exécution, exige le concours des mesures législatives et administratives au même instant, et une connaissance des faits que l'on ne peut obtenir qu'à force de recherches et de questions ? Comment centraliser la marche des pouvoirs dans une opération aussi importante, de manière qu'elle ait l'unité, la force et la rapidité du despotisme, sans blesser nos lois, sans donner le moindre ombrage ? Comme il ne s'agit que d'un effort qui, une fois fait, doit donner pour long-tems à l'administration la forme et la direction qui lui conviennent, il m'avait semblé qu'il fallait obtenir du bon esprit des premiers fonctionnaires, les moyens qui ne se trouvent pas dans notre système, et qu'il fallait remplacer *l'unité* par *l'union*. En conséquence, j'aurais voulu que les membres des commissions des anciens et des cinq-cents, ou un certain nombre de membres, réunis au directoire exécutif, eussent examiné toutes les parties de la finance, sous le rapport de l'ordre et de l'économie, depuis la perception jusqu'au solde de la plus légère fourniture. Les ministres n'eussent paru dans

ces

ces conférences, qu'appelés pour rendre compte des faits dont la connaissance eût été nécessaire ; à mesure que les abus de tout genre se fussent présentés, s'ils eussent pu être réprimés par des mesures administratives, l'arrêté en eût été pris sur-le-champ ; s'ils eussent exigé une mesure législative, les projets de résolution eussent été également rédigés et présentés sans délai.

Quels heureux effets eût produit un travail ainsi dicté par le zèle le plus pur, dirigé par le patriotisme et l'amitié ! Quelle confiance il eût commandée à la nation ! Quelle considération il lui eût inspirée pour ses représentans et pour son directoire ! En voyant tous les jours jaillir de ces conférences, comme d'un foyer de salut, des mesures en harmonie entr'elles, répandant en même tems le bonheur de la réalité, le bonheur plus grand de l'espérance, le peuple eût alors bientôt senti ce que c'est qu'un gouvernement tout fait pour lui.

Jamais je n'ai fait de rêve qui ait autant flatté mon imagination, dont mon cœur ait été plus touché. Il est vrai que ce travail était immense ; mais on y eût employé les jours et les nuits. Ce n'est que par l'opiniâtreté qu'en pareil cas on peut obtenir des résultats satis-

faisans. J'étais bien résolu, pour ma part, d'y sacrifier ma vie, s'il l'eût fallu.

J'avais déja fait goûter à plusieurs de mes collègues, membres de la commission, ce que ce plan avait à-la-fois de touchant et d'utile. J'étais sur le point d'en faire une ouverture sérieuse à quelques membres du directoire; mais déja se manifestait dans le conseil un germe de division dont les développemens seront peut-être bien funestes à la patrie. La commission était environnée de défiances, pour ne pas dire plus. La question des impôts indirects sur les consommations, acheva d'indisposer contr'elle. On trouvait qu'elle manquait d'imagination, qu'elle n'avait qu'une idée, avec beaucoup d'entêtement et de mauvaise volonté. On la regardait d'ailleurs comme entièrement vendue au directoire, qui, comme elle, ainsi qu'on n'en peut douter, avait le plus grand intérêt à faire des sottises et à ruiner la république. On ne se donna point de repos qu'elle ne fût entièrement découragée, et sans la renouveler, ce qui eût beaucoup mieux valu, le travail fut, par des attributions spéciales, dispersé dans différentes commissions; et alors elle s'éteignit de la mort du juste, sans bruit comme sans remords.

Je n'ai rappelé ces idées, que parce que je reste pleinement convaincu qu'il n'y a pas d'autre moyen de remédier promptement à tous les abus; et que c'est, pour arriver à une administration sage et économique, un point de départ indispensable. Les commissions d'économie nommées dernièrement, sur la motion de Bertrand (du Calvados); l'examen des dépenses réductibles et non réductibles de Delbrel, n'auront pas un grand succès. Il y a là trop de monde pour que l'on puisse travailler ensemble ; et travailler isolément, là où tout est lié, c'est ne rien faire.

Il y aura insuffisance dans les renseignemens et la connaissance des faits, lenteur dans le travail, incohérence et peut-être contradiction dans les résultats. Je voudrais être dans l'erreur ; mais je n'attends rien de bon de cette manière de travailler.

Dès le commencement de l'année, nous n'avons point porté la recette au niveau de la dépense présumée. A mesure que nous avons avancé, nous avons eu lieu de nous convaincre qu'une partie même des impôts établis ne donnerait pas un produit égal à celui que nous en avions d'abord attendu ; et chaque fois que nous avons vérifié notre

situation, nous avons trouvé un déficît de plus en plus effrayant, au point que, de 25 ou 30 millions auxquels on l'avait porté d'abord, il se trouve monter à une somme de 60 à 70 millions.

Le rapport fait par Génissieux, le 26 germinal, est bien loin de nous rassurer. Les économies qu'il propose ne sont pas réalisées; les ressources dont il parle ne sont point nouvelles. Nous avions tous ces moyens, et cependant nous n'en avons pas obtenu un plus grand crédit. La raison en est extrêmement facile à saisir. Ces ressources consistent dans le produit des domaines engagés; dans l'excédent possible au-delà de 16 millions de la contribution sur les portes et fenêtres; dans la restitution des fruits perçus, pendant quatre ans, par les co-propriétaires de biens d'émigrés avec la république (ces fruits estimés à 10 millions); dans la découverte de beaucoup de biens d'émigrés et de fraudes dans l'enregistrement par l'ouverture des testamens et codiciles, etc.

Le dernier rapport, fait encore par Génissieux, n'est qu'un commentaire du premier, un peu plus embarassé, plus entortillé, parce que, dans le premier rapport, après avoir

réduit le déficit à rien, on se dispense de toute augmentation dans les ressources. Le second, au contraire, précédait différens projets un peu chatouilleux. Or, il fallait dire qu'on s'était trompé d'abord, ou convenir qu'on se trompait. On a mieux aimé subtiliser, en disant qu'il n'y avait pas de déficit, et que pourtant il fallait trouver une ressource de 60 millions pour remplacer les sommes qu'avaient englouties les dilapidations. C'est un pur jeu de mots.

La somme du déficit doit être estimée par la comparaison des dépenses présumées et des recettes probables, d'après les impôts établis, abstraction faite de tout vice, de toute déprédation dans l'administration : et quant aux ressources, celles qu'avait indiquées la commission, et que nous venons de rappeler, n'offrent aucune réalité.

Les membres de la commission n'ont point apparemment fait attention à la marche des affaires. Le crédit ne s'établit pas sur des possibilités, ni même sur des gages. Les opérations de finances, dans leur rapport avec le commerce, doivent être appuyées sur des bases certaines, sur des époques fixes.

Un fournisseur achète ; il prend des enga-

gemens. Si, à l'échéance, il ne paie pas, ses créanciers, engagés probablement eux-mêmes par des effets de commerce, se soucient bien que l'état ait à sa disposition des produits présumés, n'importe de quelle nature et à quelle somme ils se montent, des économies à faire, des désordres à réprimer. La banqueroute est faite, la confusion est dans toutes les affaires, le gouvernement est discrédité, l'on ne traite avec lui qu'avec défiance et à sa ruine. On veut des avances, des délégations; on force à des anticipations, on négocie à des pertes considérables; et cet argent, qui, dans une administration mieux réglée, fût venu au secours du gouvernement, à un intérêt modique et raisonnable, est retenu par les capitalistes pour toutes les opérations en sous-œuvre qui dévorent la fortune publique, si toutefois la défiance n'est pas telle que l'on ne veuille plus traiter avec le gouvernement, ni directement, ni indirectement.

Ce n'est-là qu'une faible esquisse de tous les malheurs qui naissent du désordre dans les finances, malheurs que nous éprouvons et auxquels les derniers rapports qui ont été faits sur cette matière, ne me paraissent pas devoir apporter des remèdes bien efficaces.

Il me semble que nous n'avons pas fait un seul pas vers aucune amélioration. Lisez, en effet, tous les rapports faits depuis six mois sur nos finances, c'est-à-dire, sur notre détresse, vous verrez qu'ils commencent toujours par un état présumé des recettes, ensuite de petites dissertations sur la différence en plus ou en moins dans ces mêmes recettes. Vient après le chapitre de l'illusion ou du désespoir, c'est-à-dire, que, dans l'un, vous trouvez un déficit assez considérable, et rien pour le combler; tandis que, dans l'autre, à force d'exalter nos moyens, on trouve toutes les ressources nécessaires : ainsi, un déficit de 60 millions est réduit à 6 ou 7 millions, ou même à rien, si l'on veut.

Au milieu de ces contradictions, il est un moyen bien simple de savoir à quoi s'en tenir; c'est d'aller à la caisse et de la vérifier. Je crois que les résultats alors seront sans réplique : ou il y a des recettes suffisantes, ou il y a déficit.

Le déficit doit être considéré d'abord et avant toute autre discussion, relativement à la dépense présumée. Sous ce point de vue là, tous les moyens d'économie proposés ne doivent point être pris en considération et

n'arrivent que comme accessoires. Ils ne doivent être comptés qu'en seconde ligne; car je suis bien de l'avis, qu'à quelqu'époque de l'année que ce soit, dès qu'on aperçoit des dépenses inutiles ou des abus, il faut les retrancher ou y porter remède. C'est sur-tout un devoir plus pressant, lorsqu'il faut de nouvelles contributions.

Le déficit se compose ou de l'insuffisance dans les recettes, ou de dépenses trop grandes, parce qu'elles sont inutiles ou qu'il y a dilapidation; ou d'un premier désordre qui, rendant des opérations ruineuses nécessaires, absorbent dans ces opérations une partie des revenus publics; ou par une mauvaise application des ressources qu'on a en son pouvoir, ce qui renferme les mêmes vices et produit les mêmes effets; ou bien de ces différentes causes réunies.

Le déficit constant, il n'y a pour le combler, que trois moyens : ou dépenser moins, ou tirer meilleur parti de ce que l'on a, ou augmenter ses recettes. Ces trois moyens ne s'excluent point et peuvent concourir au même but.

La première des ressources, quand les autres ne sont pas évidentes, est d'accroître les recettes. Le corps législatif, convaincu

enfin de cette vérité, a pris ce parti. Il est vrai qu'il s'est contenté d'ajouter aux impôts déja établis. Je ne crois pas que ce système d'augmenter l'impôt, au lieu d'étendre la matière imposable, soit plus favorable à l'augmentation des recettes qu'aux contribuables ; en supposant que cette addition donnât les produits qu'on en attend, le déficit présumé ne serait pas encore rempli. Il le sera d'autant moins, qu'on se sera trompé davantage sur les rentrées. Je crains que ce dernier cas n'arrive, et je ne me contenterais pas de ces seules ressources, dans un moment où nous ne pouvons plus aller avec de demi-moyens, où il faut relever la confiance, ou se résoudre à laisser nos armées sans habits, sans armes et sans pain.

Je mets au rang des premières ressources les biens nationaux provenant du partage avec les ascendans d'émigrés. Quand on aura renoncé à ce droit de successibilité, contre lequel on s'est élevé avec tant de raison aux anciens, plus de 30 millions en stagnation entre les mains de leurs possesseurs seront versés au trésor public ; tout est avantage dans ce système, comme tout est lenteur,

découragement et ruine dans le système contraire.

Il fut fait au conseil des cinq-cents, le 18 ventôse an 5, par le citoyen Cambacérès, au nom de la commission des finances, un rapport dans lequel il proposait la vente des bâtimens qui furent exceptés de la loi du 9 germinal suivant. Ces bâtimens sont ceux qui environnent le Louvre et les Tuileries; ils sont désignés sous le nom de *réserve*. Indépendamment de l'économie que l'on ferait sur les frais d'administration, on pourrait aisément retirer d'une partie de ces mêmes bâtimens une douzaine de millions.

Un des malheurs de la révolution est que nous sommes tombés souvent d'un excès dans l'excès contraire. Ainsi, par exemple, tous les emplois étaient transformés en charges, constitués en propriétés particulières et transmissibles par l'hérédité. Ce système devait crouler par la révolution; mais on n'a fait aucune distinction entre les magistratures amovibles et les emplois qui donnent un état, tels que les receveurs, les notaires, les greffiers, les huissiers, etc. Quel inconvénient y aurait-il donc que des citoyens qui reçoivent de la société une espèce de privilége, donnassent

au gouvernement et aux citoyens une garantie pécuniaire saisissable à tous les instans? Le contraire est un véritable désordre. Le dépôt fait dans le trésor public à titre de cautionnement, ne ressemble pas plus à une charge que les institutions de la monarchie à celles de la république. Il y a plus, on reconnaîtra bientôt, au moins je l'espère, combien il est funeste à l'intérêt des citoyens qu'il n'y ait pas auprès des tribunaux des hommes qui soient désignés par les lois. De deux choses l'une; ou il faut que les procès des citoyens puissent être terminés sans intermédiaire entre eux et le juge, et sans les déranger de leurs affaires; ou bien, s'il faut un intermédiaire, il doit être avoué par la loi, soumis à une discipline, et atteignable et par l'opinion et par les tribunaux.

L'effroyable désordre qui règne déja à cet égard, ne permet pas de croire que le corps législatif puisse le tolérer plus longtems. Les fonctionnaires, qui alors seraient créés, ne devraient l'être qu'en donnant des cautionnemens, partie en écus, partie en biens-fonds. En portant au plus bas ces différentes consignations, il est aisé d'en faire une somme d'au moins 25 millions. Cette mesure

n'aurait rien de gênant pour ceux qui paieraient; elle est avantageuse au bon ordre, favorable à l'intérêt de tous les citoyens, que nous ne devons jamais perdre de vue; elle coopérerait à affermir la liberté, puisqu'elle donnerait au gouvernement des secours dans un moment où il en a un aussi pressant besoin.

Voilà donc 67 millions que l'on pourrait réaliser à l'instant; mais en même tems que j'indique ces ressources, je dois déclarer, qu'avec les opérations auxquelles on est forcé pour le moment, et le systême d'administration pour les grandes fournitures, elles seraient encore insuffisantes.

J'ai indiqué comme cause de déficit, la mauvaise application des ressources que l'on a en son pouvoir. Or, pour juger si nous en faisons le meilleur emploi, il faut examiner la nature des recettes et celle des dépenses.

Notre avoir se compose de trois parties: de contributions, de créances, de propriétés foncières. Il y a donc dans notre avoir deux natures de valeurs; l'une disponible, les recettes; l'autre, qui ne peut être considérée que comme gage ou comme ressource, mais

dont la réalisation est incertaine, soit pour le tems, soit pour la quotité, les domaines nationaux et les créances.

Nos dépenses sont de trois espèces : 1°. indemnités, appointemens, salaires, solde ; 2°. arrérages de la dette publique et pensions ; 3°. l'acquisition de toutes les denrées et matières, quelle qu'en soit la nature et la destination.

Les dépenses ont également deux caractères bien distincts et qu'il est essentiel de saisir : les unes nécessaires au bon ordre et à la tranquillité, sont cependant étrangères au crédit du gouvernement et à ses rapports avec les opérations commerciales et industrielles des citoyens.

Tels sont les indemnités, les appointemens, les salaires et la solde. Ainsi, par exemple, qu'un fonctionnaire public, au lieu de recevoir 3000 f. qui lui sont dus pour ses appointemens, ne reçoive que 1500 f., il éprouvera, pour le moment, dans ses habitudes une gêne quelconque ; mais le trésor public ne lui sera redevable que d'une somme de 1500 fr., et la société n'éprouvera aucun dommage de l'économie à laquelle il aura été instantanément réduit.

Les autres dépenses, au contraire, sont liées au crédit et à toutes les transactions sociales, et ce sont la dette publique et les fournitures de toute espèce. Si ces objets ne sont pas payés, le gouvernement se ruine en fausses opérations, ou manque de ce qui lui est nécessaire, et le plus grand désordre règne dans toutes les affaires publiques et particulières.

Pour que l'état de nos finances fût satisfaisant, il faudrait donc que les recettes pussent suffire aux dépenses à fur et mesure qu'elles se présentent. Or, il est de fait que nous ne jouissonspas de cet avantage, et qu'outre l'addition aux impôts, en supposant qu'elle rende tout ce qu'on en attend, il faudra encore avoir recours aux ressources extraordinaires des créances et des biens nationaux; mais j'ai observé que de pareilles rentrées étaient incertaines, tandis que les dépenses étaient assurées. J'ai en outre observé qu'une partie des dépenses était intimement liée à tous les intérêts publics et privés. Or, dans le système actuel d'administration, le produit des créances et des domaines nationaux doit faire face à cette dernière espèce de dépense. Ce sont donc des produits incertains qui doivent acquiter des dépenses certaines; j'en

conclus que le système est mauvais, qu'une partie des recettes doit être mangée en fausses opérations; que derrière les fausses opérations sont tous les genres d'abus et de corruption, et un mal-aise général pour la société qui doit éprouver de fréquentes et de violentes secousses.

Il vaudrait mieux en effet ne pas payer un sol d'indemnités et d'appointemens, et rétablir l'ordre dans cette partie du service, parce que, comme je l'ai déja observé, un retard dans le paiement des traitemens, ne grève point le trésor public, tandis que, de l'autre côté, l'incertitude et l'insuffisance des moyens, sont ruineuses et dévorantes. Au lieu donc de faire porter le déficit sur les fournitures, je le ferais porter sur les indemnités et appointemens. Alors je retrancherais d'emblée moitié de tous les appointemens, à commencer par le corps législatif, le directoire exécutif, etc. Je donnerais pour l'autre moitié, des bons non négociables, mais seulement d'ordre pour la comptabilité. J'établirais une caisse extraordinaire où serait versé le produit des créances et des domaines nationaux. Si toutes les recettes ne suffisaient pas au paiement des fournitures, je prendrais encore, avant

tout, dans cette caisse de quoi les compléter. Avec le surplus, à fur et mesure des rentrées, on paierait au marc le franc la seconde moitié des fonctionnaires publics. Il me semble que les avantages de ce système si simple en soi sont évidens, soit sous le rapport de l'économie et du crédit, soit sous le rapport de la vente des domaines nationaux qui deviendrait beaucoup plus utile au trésor public.

Enfin le troisième moyen d'amélioration consisterait à régulariser toutes les parties de la dépense, de manière à en effacer tous les abus, mais sur-tout les grandes fournitures. Je n'examine point s'il y a des dilapidations, je cherche seulement s'il peut y en avoir. Je parcours le cercle, depuis le moment où le fournisseur a contracté, jusqu'à celui où il reçoit le solde de la fourniture. Nulle part je ne vois l'intérêt de la république nécessairement représenté. Je vois au contraire partout la possibilité de la corruption, de la collusion et des déprédations, et les délits de ce genre ne peuvent que s'accroître par le tems. Toute administration où l'agent n'offre pour garantie que sa probité, pèche par la base. Il y faut une opposition d'intérêt. Or, les masses seules peuvent fournir cette opposition

sition. En déterminant une somme pour tous les besoins d'un bataillon, en faisant revertir au profit de chaque soldat les bénéfices de la masse, s'il y en a, le gouvernement est alors certain de sa dépense. Si on le trompe, au moins l'erreur est en dedans, au lieu d'être en dehors. L'administration se simplifie : plus d'intervention de bureau, plus de totalisation de bons, plus de pièces comptables, plus de compte, de liquidations ; plus d'ordonnances, plus de préférences à obtenir de quelque nature qu'elles soient : le gouvernement n'a plus qu'une chose à soigner, le perfectionnement des revues, des feuilles de contrôles et de prêt. De cette manière chacun reprend sa place, et l'intérêt des corps répond de celui de la république.

Ce plan est donc, comme on peut le remarquer, composé de toutes les parties qui peuvent en assurer le succès : augmentation dans les recettes, meilleur emploi de nos ressources, régularité, simplicité dans l'administration.

Mais il n'y a point de restauration possible, si la physionomie des conseils ne présente rien de plus rassurant à la nation.

La division qui existe entre les pouvoirs et dans le sein des pouvoirs, est plus funeste cent fois que nos revers.

Mais comment les empêcher, ces divisions? Les causes en ont un caractère qui échappe à tous les esprits superficiels. Le grand nombre ne veut voir qu'une différence d'opinion où il y a différence d'intention ; et dans ceux dont les intentions sont mauvaises, les uns n'en veulent qu'aux hommes, tandis que les autres en veulent à la chose. Ainsi voilà trois forces différentes réunies contre ceux qui ont à la fois et bonne intention et bon sens. Et comment éclaircir de pareilles questions à la tribune? Comment dire à l'un, tu es un extravagant et une dupe; toi, un ambitieux; et toi, un scélérat. Tous se réuniront pour écraser le docteur qui ferait une pareille harangue. On lui demanderait d'où il tient sa mission et où est la garantie de la supériorité de son esprit pour assigner ainsi, comme un oracle, à chacun sa place : aussi, grace aux gens qui ne manquent jamais de bonnes intentions, mais pour qui l'évidence est obscurité, ces sortes de querelles finissent toujours par des

événemens. C'est bien le cas de dire :

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi?

Les peuples paient toutes les folies que font les sages qui les gouvernent. Comme je voudrais bien cependant que la république n'éprouvât aucun dommage de nos dissentions ; comme cette fois-ci, plus que tout autre, elles peuvent compromettre, non pas sa gloire, mais son existence, je dirai très-naïvement, très-fortement et le plus brièvement qu'il me sera possible, ce que je pense. Je passe d'avance condamnation sur toutes les interprétations atroces que l'on m'adressera. Les coups de fouet que je prétends appliquer à quelques misérables, ne porteraient pas, s'ils ne les faisaient crier ; et les sots cesseraient de l'être, s'ils prenaient parti pour le patriotisme et le bon sens.

Qui peut nier que trois factions n'aient tour-à-tour ou ensemble, dévoré la France? Le royalisme peut-il désavouer le 10 août, le 13 vendémiaire, le 18 fructidor et tous les crimes atroces qui amenèrent ces évènemens fameux ? La guerre de la Vendée, les révoltes de la Belgique n'ont-elles pas eu le fanatisme pour premier mobile? Les massa-

cres de septembre, le régime de 93, les événemens des 12 germinal et 1er. prairial an 3, le soulèvement de la légion de police, le camp de Grenelle, la conspiration de Babeuf, les manœuvres pour les élections de l'an 6 n'appartiennent-ils pas à l'anarchie ?

Si l'on racontait à un étranger les crimes commis par ces différentes factions, et qu'on ajoutât qu'au moment où nous sommes, il n'en existe plus de traces ; que toutes, ou l'une d'elles, sont absolument anéanties ; pour peu que l'étranger eût d'expérience des hommes, sans en demander davantage, il regarderait en pitié celui qui lui tiendrait un pareil langage. Les royalistes, avant le 18 fructidor, et ceux qui suivaient leur parti, soutenaient qu'il n'y avait plus de royalistes, qu'ils avaient tous été transformés en gens raisonnables et en bons citoyens : ils ne voyaient par-tout que des anarchistes. Aujourd'hui, par contre, il n'y a plus d'anarchistes, il n'y a que des royalistes, et il faut, dit-on, *briser le prisme trompeur qui fait voir autrement les hommes et les choses.*

Ce langage n'est pas d'un observateur exact. Il est faux dans le fait ; et ce qui se passe à cet égard est dans les règles des

probabilités, de la vraisemblance, et dans la nature des choses.

La république étant par essence le gouvernement de la raison, ne se trouve que dans le juste milieu de tous les excès, c'est-à-dire, entre le despotisme et la licence; ses ennemis sont donc nombreux. Il y a plus, ils ont tour-à tour exercé le pouvoir; les uns au nom de la liberté; les autres au nom de l'humanité: ils ont eu également des partisans et fait des dupes, espèce d'hommes bien plus dangereux pour la liberté que ses ennemis déclarés; force aveugle qui, confiante dans sa bonne foi, prépare avec sécurité toutes les voies du crime. Si, à l'instant où le nom sacré de *liberté* fut prononcé, on n'eût vu sous ses drapeaux que ces élèves purs de la philosophie, organes fidèles de la raison, enfans dévoués d'une patrie qu'ils adorent, ennemis de tous les préjugés, de tous les fanatismes, mais indulgens sans faiblesse, la révolution eût été aussi-tôt finie que commencée; tous les obstacles eussent été bientôt anéantis, toutes les résistances vaincues. Mais parmi eux se glissèrent des sycophantes qui, forts de la peur des uns, de l'extravagance et de l'ambition

des autres, livrèrent au supplice les premiers fondateurs de la république. Bientôt culbutés, l'effort que leur chûte avait rendu nécessaire, redonna la vie à un parti qui sut trop se prévaloir des malheurs de la patrie et des crimes des anarchistes. L'action de ces deux factions, accélérée ou ralentie par les évènemens, n'a jamais cessé. Alternativement frappées, chacune a voulu profiter des coups portés à sa rivale ; et selon la direction que le dernier évènement avait imprimée à l'opinion, elles ont constamment introduit plus ou moins de leurs partisans dans les fonctions publiques ; et c'est-là la source du mal. Encore une fois, si les premières autorités n'étaient composées que de sincères patriotes, que de vrais républicains, l'ordre ne serait point troublé, et les entreprises partielles seraient bientôt réprimées.

Aujourd'hui, par la nature des choses, c'est le tour de l'anarchie. C'est sous des formes anarchiques que l'on peut attaquer le gouvernement, parce que l'on ne peut, dans les autorités, trouver des dupes que parmi les amis de la liberté ; aussi est-ce la marche adoptée, et l'anarchie, plus puis-

sante que bien des gens ne pensent, a son point d'appui dans les conseils. Je sais que beaucoup de députés estimables diront que cela n'est pas vrai; je sais que beaucoup de députés, qui ont de bonnes intentions, mais qui apparemment n'ont point autre chose, répondront à cette assertion d'une façon bien plus énergique peut-être, et par des injures. J'en suis fâché; il vaudrait beaucoup mieux pour la république que ce fût une erreur; mais ce n'en est pas une.

Il ne faut pas croire que l'idée de la démagogie, qui nous décima en 93, ne se soit conservée que par tradition, et que les irruptions du camp de Grenelle et la conspiration de Babeuf n'aient été le résultat que d'une ébullition souterraine et cachée; elle a eu constamment des réunions et des organes. Le journal des Hommes Libres ne fut pas seulement le dépôt de toutes les idées extravagantes et atroces; le lieu où il s'imprimait était encore le point où se réunissaient les grands prêtres de la démagogie. Babeuf y trouva bien plus que des défenseurs; il y trouva des apologistes, dont l'un des principaux fut cet exécrable Antonelle qui vient

d'être nommé membre du corps législatif.

C'est dans ce journal que tous les agens de l'anarchie puisaient les élémens de leur doctrine et les règles de leur conduite, pour préparer les élections de l'an 6. L'imbécillité ou la complicité ont beau nier ces manœuvres, elles n'en furent ni moins réelles, ni moins actives. Les vociférations contre la constitution et le régime actuel ont été, par malheur pour les incrédules, trop fortes et trop publiques pour qu'on puisse les révoquer en doute.

Le tiers de l'an 6 était à peine en fonctions, qu'il n'échappa point aux observateurs que des élémens hétérogènes s'étaient introduits dans le corps législatif; et en effet, bientôt parut un imprimé, en forme de *prospectus*, dans lequel des hommes revêtus du titre de représentans du peuple, ne craignirent pas de donner leur assentiment à toutes les fureurs consignées dans le journal *des Hommes Libres. Le même génie*, disaient-ils, *a conduit constamment la plume des divers écrivains qui y sont venus défendre et propager la doctrine des droits du peuple, et le grand système de l'égalité et de la liberté.*

On se contenta de livrer au mépris cette

entreprise, comme l'effet de l'inexpérience et de l'irréflexion. Les hommes qui savent qu'on ne prévient les maux qu'en les arrêtant dans leur source, et pour qui les malheurs de la révolution n'ont pas été une vaine école, y virent un acte combiné d'audace, sur le but duquel il était dangereux de se faire illusion.

On ne négligea, dans le cours de l'année, aucuns des moyens préparatoires familiers aux séditieux. Rapprochemens de faits sans rapports entr'eux, confusion dans les idées, proscription nouvelle des républicains les plus dévoués, au nom d'un patriotisme sublime et exclusif, calomnies, pamphlets, tout a été employé. Ces fameux patriotes se montrèrent comme étant dans la même position où Capet avait mis les *députés patriotes avant le* 10 *août*; et pour ma part, mon nom, désigné comme celui d'un conspirateur, se trouvait, par une insigne perfidie, accolé aux mots que je viens de citer, suivis de ceux-ci : *C'est par ce nouveau crime qu'une faction dévoilée, mais opiniâtre et superbe, prélude ouvertement au plus grand des crimes, consommation et véritable but de tous les forfaits.*

Moi-même je ne croirais pas à ces atroces folies, si je ne les avais sous les yeux. Je ne sais pas de quelle manière on lie de tels fous; il faudrait pourtant bien que les électeurs ne fissent pas de ces bévues, et ne prissent pas le corps législatif de la république française pour l'hospice de Charenton.

Que les élus de l'an 7 ne croient pas que je veuille leur faire injure, et que l'on n'abuse pas, contre la chose publique, d'observations qui n'ont rien d'offensant pour eux, s'ils veulent bien en saisir le véritable sens. Je dois croire que les choix ont été excellens; mais quelque bons qu'ils soient, il n'en est pas moins vrai qu'on a mis la plus grande activité pour les rendre mauvais. Tous les moyens dont je parlais il y a un instant, et même jusqu'aux missions ont été mis en usage pour s'en assurer au moins un grand nombre. Si la trame en a été déjouée, elle n'en avait pas moins été si fortement ourdie, que des bourreaux qui, l'année dernière, n'avaient pas eu l'impudeur de se faire nommer, quoiqu'ils eussent tout disposé pour cette fin, viennent d'arracher le titre de représentans du peuple. On

délibère en ce moment pour savoir si Antonelle entrera dans le conseil des cinq-cents. La lâcheté a donc un bien puissant empire sur les malheureux humains,

Antonelle, horrible Antonelle ! tu vis et tu n'es pas satisfait ! des tonneaux de sang humain, du sang des plus purs républicains, ont abreuvé ta soif barbare, et il te faut encore du sang ! tu parles de vertus, et l'assassinat est le moindre de tes crimes. Tu parles de constitution, as-tu donc sitôt oublié que, dans ton affreux journal des *Hommes Libres*, tu n'as cessé de protester contre la constitution? as-tu pu oublier sur-tout que, non content de diriger les assassinats du *tribunal révolutionnaire*, tu as pris la peine de les justifier dans une brochure qui porte l'empreinte de ton génie meurtrier. Antonelle! ce nom passera à la postérité, mais pour servir de désignation, et pour réunir en un seul mot tous les crimes qu'à pu concevoir et commettre l'espèce humaine. Antonelle, exécrable Antonelle ! il te faut le malheur de la république et du genre-humain pour te distraire des furies qui te déchirent. Toi qui as vengé la royauté de la journée du 10 août, en immolant ceux qui, dans cette

journée présidaient le corps législatif, préparaient, présentaient les lois qui nous conduisaient à la république, que veux-tu ? Il reste donc encore des républicains purs et clair-voyans à massacrer, puisque tu te présentes. Ah! il est vrai, un nouveau crime envers la royauté t'appelle. Tu as vengé le 10 août, tu dois venger le 18 fructidor. Qu'un roi te conférât des dignités, tu l'as bien mérité. Qui servit mieux que toi les rois coalisés de l'Europe ? Mais qu'au nom de la république on te confie des fonctions, non, tu ne l'as obtenu que par un nouveau crime. Vous qui, chaque jour à la tribune, venez déclamer contre l'influence des commissaires du directoire exécutif, pourquoi donc ne nous parlez-vous pas de l'influence qui a pu porter des Antonelle à la représentation nationale ? Votre patriotisme si brûlant eût-il donc été compromis, si vous nous aviez rendu ce service ?

Et on a l'impudence de demander qu'on jette *le gant avec franchise, et que l'on montre clairement ce qu'on veut et à qui on en veut.* On VEUT la république; on ne VEUT pas d'assassins; on en VEUT à ceux

qui se mettent sous leur égide, qui ont préparé et opéré leur résurrection.

Et c'est-là le but de tant d'efforts que nous voyons faire, et c'est-là que se rattache ce parti qu'on dit avoir la complaisance de prendre le titre de parti de l'opposition; prétention misérable qui décèle encore plus d'ignorance que de méchanceté. Mais il faudrait examiner de près ce parti de l'opposition: d'abord l'on se convaincrait bientôt que son principe est la destruction; que son véritable foyer se compose de tous ennemis forcenés du régime actuel; mais ce qu'il faudrait bien signaler sur-tout, c'est cette espèce d'hommes, fléau des grandes assemblées et des peuples. Lorsqu'un choc se prépare, l'ascendant d'un vrai patriotisme et l'intérêt de presque tous les citoyens auraient bientôt anéanti des entreprises criminelles; mais il s'élève alors un parti CAPABLE qui prétend seul à l'indépendance et à la vertu. Toujours en garde contre les gens de bien qu'il montre comme des fous exaspérés, il voit tout, excepté les scélérats parmi lesquels il est confondu et qui le font mouvoir. Fort de tous les faux raisonnemens qu'inspire la peur, de tous les suffrages de

la médiocrité qu'il met en évidence, il est assez puissant pour paralyser l'autorité et déplacer l'opinion ; mais bientôt entraîné par cette impulsion que lui avait cachée le sot orgueil qui le fit naître, il est réduit à être le vil instrument des scélérats dont il refusait de connaître l'existence.

Ce parti qui croit avoir une opinion à lui, n'est, dès son origine, que l'écho du parti qui le dirige; car, entre le bien et le mal, il n'y a point de milieu; et dès que l'homme qui agit ne fait pas le bien, il fait le mal. C'est ainsi que l'on a cru rendre un grand service à la liberté et à la patrie, en proposant la liberté de la presse et la *résurrection* des sociétés populaires.

La liberté de la presse! Qu'entend-on par cette liberté ?. Est-ce la liberté de demander un roi ou la constitution de 93 ? On répondra bien sûrement que non. Alors, qu'est-ce donc ? Je soutiens qu'il n'y a pas une idée utile qu'on n'ait pu imprimer, colporter, publier, non-seulement dans des livres qui ne sont soumis à aucune inspection, mais même dans des journaux, que l'on ne peut en rien comparer à des livres.

La liberté de la presse! nous n'eussions pas attendu si long-tems pour l'établir, si

elle n'eût pas existé; mais, de bonne-foi, qui peut ne pas voir quelle est cette liberté qu'on demande ? Ce ne peut être que la liberté de la calomnie et de la diffamation; elle ne sera point autre chose dans l'usage; les tribunaux n'ont point ce sentiment prompt de conservation qui fait prévenir un danger. Mais j'ai une question à faire aux partisans de cette espèce de liberté de la presse. Sans doute ils n'ont pas l'intention qu'on se serve de leur arme contre eux-mêmes. Eh bien, je ne connais qu'un moyen pour l'empêcher; et ceux qui croient qu'il suffit du patriotisme du corps législatif se trompent. Il faut, par la même loi qui rétablira *la liberté de la presse*, déterminer jusqu'à quel point on fera usage de la guillotine : autrement vous auriez vingt journaux bien royalistes, pour un journal grandement patriote; vous mettrez, comme il est arrivé en 93 et avant fructidor, comme il arrivera toujours, les fonctionnaires publics, les meilleurs citoyens, la tranquillité publique à la merci de quelques misérables, sans patrie, sans asyle, sans probité, sans foi; en un mot, vous excitez les plus grands désordres. Non, il ne peut y avoir de *liberté* de la presse, sans danger, que par la *guillotine.*

C'est un des symptomes que nous avons

constamment vu reparaître à la naissance de toutes les factions perturbatrices ; et l'on parle d'une discussion étendue, solemnelle ! Misérable farce que se sont permis de jouer, au détriment de la chose publique, tous les partis qui ont vu là les premières armes dont ils avaient besoin pour atteindre leur but. Qu'avons-nous besoin de perdre ainsi notre tems, que la patrie appelle sur des objets si importans ? Il suffirait de relire les discours des Marat, des Robespierre, des Pastoret, des Lemerer. Nous y gagnerions de plus les frais d'impression ; ce qui devrait plaire à ceux qui parlent tant d'économie.

La proposition des clubs est encore plus extravagante. Cette force, hors du gouvernement, ne peut agir que pour comprimer et détruire. Elle est un point d'appui certain pour tous les ambitieux. Quand, à l'approche de fructidor, nous formâmes des réunions semblables, c'était contre l'autorité, qui était évidemment tombée entre les mains des royalistes : alors il y avait nécessité.

Nous avions un but déterminé ; tous les républicains, même les exagérés, étaient unis ; il n'y avait pas deux opinions : aussi ils furent puissans et firent triompher la républi-

que ;

que ; le coup porté, les républicains se replacèrent sur la ligne paisible et rassurante de la constitution ; ils n'avaient voulu que reconquérir ce précieux avantage. Mais le parti, que la peur avait un instant placé derrière eux, se montra bientôt, et annonça que son intention n'était pas d'en rester là.

Aujourd'hui ces réunions n'auraient pas l'assentiment d'un seul républicain sensé. Je vais plus loin ; je soutiens qu'elles agiront d'abord contre les républicains, parce qu'ils seront les premiers à s'y opposer ; et ils s'y opposeront, parce qu'elles ne sont imaginées par les uns que pour renverser les directeurs, et par les meneurs (noyau de ces futures sociétés), pour renverser le directoire. Ainsi, le premier danger de ces propositions est une division certaine entre les grands pouvoirs, parmi les membres du corps législatif, et par suite dans toutes les parties de la société.

Le second inconvénient, c'est que tant qu'il y a union dans le corps législatif, les administrations, les tribunaux font leur devoir ; sitôt qu'on y voit un germe de discorde, chacun prend parti selon son penchant. Ainsi tous les exagérés qui marchaient fort bien

tant qu'ils n'avaient pas eu l'espoir de renouveler leur chimère, changent de ton, reprennent l'ascendant qu'obtiennent leurs patrons. Les républicains sages perdent toute influence dans les administrations et les tribunaux, comme dans le corps législatif. La république est à l'instant privée de ses plus fermes appuis. Le désordre naît, le mécontentement augmente. Il est bientôt suivi de la fatigue et du dégoût, parce qu'enfin on ne peut pas, on ne veut pas toujours vivre dans l'incertitude et les alarmes.

En troisième lieu, pense-t-on que les citoyens veulent de nouveau se laisser égorger par une poignée de brigands? Non, sans doute. Alors vos sociétés populaires domineront dans un endroit; dans un autre, elles seront dispersées et battues. Et qui exercera ensuite l'influence? Le royalisme. Quelle source de discorde et de guerre! Non, il ne doit y avoir en évidence que les autorités constituées. Ce doit bien être aujourd'hui plus que jamais le principe de notre conduite.

Je sais que ceux que j'attaque me répondront que ce n'est pas là leur intention. Eh! que m'importe vos intentions? N'ai-je pas pour moi l'expérience? Etes-vous plus fu-

rieusement démagogues que Danton ? Avez-vous une éloquence plus redoutable ? Il a été condamné à mort par son tribunal révolutionnaire, et hué par son peuple ; et vous prétendez, vous, diriger, modifier, adoucir les terribles instrumens qui lui donnèrent la mort ? vous faites pitié !

Mais, je pousserai la complaisance plus loin. Je vous ai déjà accordé que je ne vous supposais point de mauvaises intentions. J'admets maintenant que votre prétendue liberté de la presse et vos clubs ne soient pas un foyer de calomnie, de diffamation, de guerre civile. Eh bien ! ces propositions n'en seraient pas moins une calamité.

Vous avez beau parler de vos intentions, le public n'y croira pas ; et pour vous en convaincre et apprécier la confiance que vous inspirez, il est une mesure qui ne trompe jamais, c'est la situation des différentes places de banque et de commerce, et le cours des effets publics.

Voyez déjà les désastres et l'effroi qu'a produits l'effervescence à laquelle on s'est livré dans le corps législatif. Le peu d'affaires qui se faisait encore est anéanti. La pièce d'or de 24 francs, qui se vendait contre argent 2 et

5 s., est montée à 9 et 10 s.; le papier des meilleures maisons se fait à peine à quinze jours de terme. On assure que des fournisseurs qui faisaient auparavant leur papier comme les bonnes maisons, ont été obligés de payer jusqu'à 6, 7 et 10 pour cent d'escompte par mois. Les effets du gouvernement, qui perdaient 7 et 8 pour cent, ont de suite perdu jusqu'à 20, 25, 30 et 35. Toutes les transactions ont à l'instant cessé, de manière que ces hommes qui parlent sans cesse d'économie, ont bien certainement déja occasionné au trésor public une perte de plusieurs millions.

Ceux à qui ces observations n'auront pas le bonheur de plaire, pourront crier, grincer des dents. Ces faits sont positifs; ils ne m'appartiennent pas; ils n'appartiennent plus à leurs auteurs; ils sont déjà dans le domaine de l'histoire. Et dans quel instant appelle-t-on de tels désastres sur la patrie? Au moment où nous avons plus besoin que jamais de la confiance de nos concitoyens, où il faudrait rapprocher tous les esprits, où il faudrait confondre tous les sentimens dans l'amour de la patrie, où il faut sur-tout restaurer nos armées, leur donner des armes, des habits, des subsistances. Oui, malgré vous, on

dira : il parut des hommes qui ne se contentèrent pas de communs efforts avec les meilleurs citoyens ; ils se prétendirent plus dévoués, plus habiles, et à l'instant ils portèrent le désespoir dans tous les cœurs. L'argent se resserra de tous côtés, la misère s'accrut d'une manière effrayante, le gouvernement perdit tout son crédit, les fournisseurs ne purent traiter à aucune condition, et les armées déjà réduites à la plus dure extrémité, furent désormais sans aucune ressource.

Mais, quelle est la main secrette qui nous pousse ainsi vers l'abîme ? Je ne sais qu'un seul et unique endroit où on ne la voie pas, c'est dans le corps législatif. C'est quelque chose qui pourra paraître bizarre au premier coup d'œil ; et cela cependant est assez facile à concevoir. Là on n'observe pas seulement, on agit. Le public ne juge que par les résultats ; le fonctionnaire juge au contraire moins ses actions, par ce qu'elles valent en elles-mêmes que par ses intentions.

Or, on avance que telle proposition tient à un plan de destruction. Celui qui croit faire la meilleure chose avec la liberté de la presse, dit : moi, j'aime la liberté de la presse, parce que tel est le but de la révolution. Je ne

suis pas un conjuré, et celui qui oserait le dire est un scélérat et un imposteur. L'amateur des clubs raisonne de la même manière, et l'un et l'autre, au lieu de voir le danger de leurs propositions, ne voient que l'injustice et l'injure qu'on leur fait, et ne comptent pour factieux que ceux qui attaquent une opinion qu'ils regardent comme un moyen de salut.

Il en serait autrement, si les meneurs qui soufflent les propositions préparatoires, avaient la bonne foi de dire ce qu'ils veulent; mais ils ne sont pas si mal-adroits, ils s'appuient au contraire sur des faits positifs ou regardés comme tels. Il y a dans l'administration, des dilapidations. La conséquence, pour tout homme sensé, c'est de corriger promptement l'administration. Pas du tout, le grand remède à ce mal est la *liberté de la presse.* Nous éprouvons des revers, et la raison, c'est qu'il n'y a pas d'esprit public. Pour reprendre une attitude imposante, il faut donc relever l'esprit public; et pour y arriver, que faut-il? Vous croirez que c'est une bonne administration, sagesse dans la conduite des affaires, justice envers tous; pas du tout, ce sont des *clubs.* Ainsi des *journaux* empêche-

ront qu'on ne pille aux armées, et c'est avec des *brailleries* de club que l'on battra les Autrichiens et les Russes.

Nous sommes déjà tellement fourvoyés à cet égard, que j'ai vu voter avec enthousiasme une adresse dont le but est de rétablir les *communications entre le corps législatif et le peuple*, comme si chaque acte du corps législatif était fait pour les habitans de la lune, comme si l'usage de la toute-puissance que l'on emploierait chaque jour pour le bonheur du peuple, n'était pas la plus précieuse de toutes les communications.

Communication avec le peuple! Quand on entend de ces choses, on ouvre de grands yeux, on cherche ce que cela veut dire, on est d'abord tout étourdi; mais en y réfléchissant, on ne peut voir là qu'une espèce d'*argot* qui doit conduire à quelque chose de plus important, sur-tout si on observe les expressions qui peuvent cacher une arrière-pensée. On voit de suite que des communications bien plus précieuses, ce seraient des sociétés populaires avec lesquelles on serait en correspondance habituelle, des représentans du peuple en mission dans les départemens et aux armées, des tribunes nom-

breuses injuriant et applaudissant, une image de gouvernement que l'on pourrait même appeler Directoire, mais qui rappellerait de plus heureux souvenirs, s'il prenait le titre de comité de Salut public.

Je soulève l'indignation de tous les grands raisonneurs, de tous ces hommes froids, de tous ces prétendus impartiaux qui n'épousent les passions de personne, et qui ne voient pas d'abord que pour avoir le droit de tenir un pareil langage, il ne suffit pas de parler sans se mettre en colère, mais qu'il faut encore se condamner à une inaction absolue.

Poursuivons cependant et cherchons à ajouter de nouvelles lumières à celles dont tous les yeux non prévenus sont déja frappés; j'avance comme preuves :

D'abord la crainte qui est générale, l'anxiété dans laquelle se retrouvent encore une fois tous les citoyens, il n'en faudrait pas davantage pour juger que des fermens de discorde préparent de nouvelles calamités. Je ne connais pas un seul bon citoyen dévoué à la révolution, recommandable par des connaissances, qui là-dessus ne pense absolument comme moi.

2°. La nature de la division qui existe

n'échappe à personne. Ce n'est pas une simple division d'opinion. La division d'opinion n'a été qu'un moyen pour les factieux d'accroître leur nombre. La véritable cause est dans un but différent.

Qu'on se rappelle ce qui se passa en 93. Les fondateurs de la république furent signalés comme des traîtres gorgés d'or ; on ne leur donna pas un instant de repos qu'ils ne fussent massacrés. Remarquez aujourd'hui que ce sont ces mêmes prétendus patriotes qui reproduisent non pas de la haine, mais la même rage contre les républicains qui leur échappérent alors, contre ceux sur-tout qu'ils savent bien n'être pas assez dupes pour ne pas les connaître, ni assez lâches pour ne pas les signaler. On parle *de la baguette magique qui a transformé tous les républicains vigoureux en anarchistes.* On aurait dû parler aussi de la baguette magique qui a transformé en *royalistes* des républicains qui prétendent ne le céder à qui que ce soit en vigueur et en patriotisme.

3°. Cette avidité à saisir tous les malheurs publics comme un domaine qu'ils ont le droit d'exploiter à leur profit contre ceux qu'ils veulent proscrire. Qu'on se rappelle le parti

que l'anarchie sut tirer de la trahison de Dumouriez; Dumouriez qu'elle avait porté, applaudi, embrassé. Quand il ne fut qu'un traître, elle désigna les Girondins comme ses seuls amis et ses complices. Qui ne voit que les choses aujourd'hui prennent la même couleur? Qui ne peut remarquer cette espèce d'hilarité avec laquelle on annonce les assassinats, malgré l'inconvénient qu'il y a de faire ainsi de la tribune le télégraphe des assassins, en leur révélant le secret de leurs forces et le succès de leurs complots; mais ce qui est bien plus étrange, on attaque l'autorité chargée de l'exécution de la loi, on attaque sur-tout avec une sorte de frénésie les commissaires du directoire exécutif, et l'on se plaint des désordres dont on développe chaque jour les germes en affaiblissant l'autorité qui doit les réprimer.

Un des caractères de cette faction, c'est de gâter tout en exagérant tout.

Sans doute en 93 il fallait des mesures fortes, mais non pas atroces, mais non pas telles qu'elles dévorassent ceux mêmes qui les avaient conçues; aujourd'hui il faut une nouvelle vigueur dans l'administration, il faut que tous les genres de malveillance

soient contenus, il faut que nos armées soient repeuplées, que les contributions soient payées; tout dépend d'une impulsion sage et ferme donnée du centre. Que nous propose-t-on? des moyens qui feraient naître la désunion, la discorde, en un mot, les factions, si elles n'existaient pas; des moyens indiqués par l'expérience comme les plus grands fléaux; car nos nouveaux dominateurs ne peuvent pas se faire honneur de l'invention; c'est toujours le cher 93 que l'on prend pour modèle, et que l'on parodie.

4°. La marche et la physionomie de nos délibérations; n'y trouve-t-on pas cette effervescence, cette turbulence qui ont constamment caractérisé l'esprit de faction? Qu'on se rappelle les délibérations de 93 et celles qui précédèrent fructidor; même tactique, mêmes procédés, mêmes cris, mêmes outrages; et, à cet égard, c'est quelque chose de bien étrange que les excès auxquels se livrent ceux qui se sont assuré une majorité qu'ils regardent comme leur conquête; leur impatience est si grande, qu'elle suffirait seule pour déceler des projets extraordinaires. Les opprimés ne conservent pas même le droit de dire à la tri-

bune les choses les plus raisonnables ; ils sont hués avant d'avoir ouvert la bouche : la raison en est qu'on ne voit pas en eux des collègues, des représentans du peuple, mais des ennemis, des obstacles. Il ne faut pas un coup-d'œil bien exercé pour voir que nous en sommes-là.

Tous ces différens caractères suffiraient pour apprécier au juste notre situation ; mais déjà trop de faits sont devenus publics pour qu'on ne la connaisse pas d'une manière particulière. Des propos ont été tenus et répétés ; des correspondans indiscrets ont communiqué des lettres où les projets ne sont pas dissimulés. Il existe des réunions dont les délibérations sont en partie connues ; jusqu'au plan qu'on doit suivre a transpiré ; un individu, fameux dans les fastes de la démagogie, dont le nom m'est connu, a demandé de l'argent à emprunter sans en dissimuler le motif ni l'emploi ; c'est pour un coup de main contre le gouvernement : on sera même trop heureux sous peu de tems, selon lui, d'avoir rendu un tel service au parti ; tous les initiés annoncent notre destruction comme prochaine, et j'appelle même à cet égard l'attention de la police

sur ce qui se passe dans les environs de Paris.

N'avons-nous pas entendu à la tribune du conseil des cinq-cents un orateur nous dire qu'il fallait nous donner je ne sais *quelle fièvre révolutionnaire*, *sauf à rétablir l'équilibre à la paix* ?

J'espére bien, moi, que nous ne le perdrons pas, que nous le tiendrons avec encore assez de fermeté pour repousser tous les fiévreux et tous les frénétiques qui voudraient nous communiquer leur contagion.

Mais cette fois-ci, les principaux meneurs de la faction ne dissimulent plus leur but. Un échappé des bureaux de Pache et de Bouchotte, grand ami d'Antonelle, électeur de l'Oratoire en l'an 6; l'un de ceux qui déclamaient avec le plus de violence contre la constitution, le directoire et les membres du corps-législatif qui ont le droit de croire qu'ils n'ont pas démérité de la république; l'un des agents les plus actifs de l'attelier des *motions*, a dit qu'il fallait renverser le directoire exécutif et le corps législatif, et rétablir tout simplement un ROI : je suis certain de l'anecdote. On m'assure que deux fonctionnaires publics, du nombre des exaltés, ont tenu le même propos à un repré-

sentant du peuple. Qui jamais a pu douter que Pache, Antonelle et consorts n'aient travaillé constamment, et avec beaucoup d'adresse pour la royauté. Le système *d'user* la république par la perfidie est plus sûr que celui de vouloir la renverser à force ouverte.

Il faut être bien étrangement privé de toute espèce de réflexion pour imaginer que c'est par l'exaltation qu'on peut ranimer l'esprit public, et qu'il est permis de se livrer à toutes les fureurs de 93.

Si la conjuration, qui chaque jour fait des progrès, obtenait un succès quel qu'il fût, l'on peut prédire, sans craindre de se tromper, que la contre-révolution sera consommée à l'instant.

On parvient, en confondant toutes les idées, à proscrire les meilleurs citoyens, mais on ne peut pas altérer la force des principes; et ici une différence que met entre 93 et le moment où nous sommes, la chûte des assignats, ne laisse aucun moyen à la folie et à l'ignorance.

Tant qu'on avait la ressource des assignats, on pouvait aisément réparer les maux que causait l'oubli de toutes les règles d'une sage administration. Aujourd'hui VOUS ÊTES CONDAMNÉS A ÊTRE SAGES OU A

PÉRIR. Le ciel est de bronze, et la terre est frappée de stérilité pour les législateurs et les administrateurs traîtres ou insensés: c'est le sort qui nous attend, si nous continuons de nous livrer aux excès que déjà l'on nous reproche et avec raison. L'on ne gouverne pas trente millions d'individus avec des folies. Le manteau sénatorial n'infuse pas la science la plus importante et la plus difficile de toutes. Ce n'est qu'à force d'études, d'observations, de méditations que l'on s'assure de faire quelque chose pour le bonheur des hommes, et ces moyens ne se trouvent pas dans les égoûts où se réunissent les plus sales et les plus puantes ordures de la révolution.

Je crains bien plus les russes qui sont dans le corps législatif que les russes qui menacent nos frontières. Egalement ennemis de la liberté, des arts, de la civilisation, ce sont les premiers qui raviront aux peuples les avantages de voir se réaliser enfin tout ce que le génie a découvert et conçu pour l'honneur et le bonheur de l'espèce humaine.

Principes sacrés de raison d'ordre public, de sociabilité, de liberté, dont je ne crois pas m'être jamais écarté depuis sept ans que je remplis des fonctions si délicates et si pé-

nibles, je vous embrasse avec plus de force que jamais : attaqués, obscurcis de nouveau, je périrai, si vous succombez; mais sans doute, au cri du véritable danger de la patrie, tous les républicains se reconnaîtront, se rallieront et repousseront les brigands qui veulent encore une fois assassiner la république par leurs fureurs.

Les assassinats des royalistes ne flétrissent que la royauté ; les proscriptions de l'anarchie sont des armes données à la royauté contre la république.

Et vous, mes collègues, qui avez lu cet écrit avec défiance, peut-être avec indignation, instruisez-vous des faits, et croyez que si le mal n'était pas imminent, j'aurais gardé le silence.

Je me résume dans ce peu de mots. Avec le système d'administration actuel, relativement aux finances, avec l'esprit qui dirige le corps législatif, et plus particulièrement le conseil des 500, il me paraît impossible de marcher vers aucun bien et de soutenir la république.

BAILLEUL, *membre du conseil des 500.*

Nota. Depuis l'impression de cet écrit, ce que j'avais prévu est arrivé; et je dénonce à la république les applaudissemens des tribunes du conseil des 500, et les sicaires de 93 que les conjurés y font placer.